



# BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

www.ande.fr

Mars 2009

## Le mot du Maire

Chères Andéennes, Chers Andéens,

Ca y est, après des mois (des années) d'étude, le grand chantier d'assainissement a commencé sur Andé. Les engins de travaux ouvrent des tranchées, posent des canalisations.

La réunion publique d'information du 13 février, organisée avec la CASE et les entreprises a permis de répondre aux principales questions. Bien entendu un tel chantier ne peut se faire sans générer des nuisances. Mais il se terminera fin mai (3 mois, c'est assez rapide pour un tel travail).

Nous sommes sûrs que chacun saura être compréhensif et patient.

«*On n'a rien sans rien...*», le but est de permettre à de nouveaux usagers d'être raccordés à l'assainissement public, et de protéger nos ressources en eau.

Depuis quelques années, on a commencé à prendre conscience que l'eau potable n'était pas inépuisable. Il faut faire de gros efforts pour réduire la pollution, et ne pas laisser à nos enfants une terre invivable.

Andé a été une des premières communes rurales de notre secteur à ouvrir un Centre de Loisirs pour les enfants en période scolaire et pendant les vacances.

Au fil du temps, les horaires du Centre ont évolué pour accueillir les enfants en fonction des demandes des parents, notamment selon leur travail.

Aujourd'hui, les nouvelles conditions économiques (RTT, perte d'emploi, etc.) contribuent à une diminution du nombre d'enfants dans les Centres de Loisirs.

Néanmoins, malgré la charge budgétaire, la Commune a fait le choix de maintenir ce Service.

Le Conseil a mis en place un groupe de travail pour proposer des adaptations. Plusieurs thèmes sont étudiés (projet pédagogique, activités, horaires, tarifs).

Des contacts extérieurs ont été pris. Une enquête va être faite (avec la C.A.F) pour nous aider à obtenir des données sur les nouveaux besoins des familles. Bien entendu les Parents seront associés à ce travail.

Le but est de s'adapter, en fonction de l'intérêt des enfants et des besoins réels, tout en tenant compte des possibilités financières de la Commune.

Avec le printemps, les travaux dans les jardins vont reprendre, merci à chacun de respecter son voisinage : pas de tondeuses ou tronçonneuses le dimanche, et pour les branches (pas de brûlage) la déchetterie de Muids est à notre service.

Bien amicalement à toutes et à tous.

Jean-Marc MOGLIA



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, **M<sup>me</sup> Dominique DANDRE** fait vivre le seul commerce alimentaire du village. Beaucoup d'apports nouveaux depuis son arrivée.  
*Voir l'article en page 11*

## Sommaire :

- p. 2 à 8 Conseils Municipaux
- p. 8 Isolation phonique C.A.C.
- p. 8 Agrandissement école maternelle
- p. 8 Sécurisation des feux
- p. 8 Assainissement
- p. 9 Renforcement réseau
- p. 9 Emploi et Formation
- p. 10 Info Énergie
- p. 10-11 Les Crétis
- p. 11 Commerce de proximité
- p. 12 L'école
- p. 12 Comité des Fêtes
- p. 13 Amis Réunis - Anciens Combattants
- p. 14 Andéenne
- p. 15 Les Chasseurs - Notre Dame d'Andé
- p. 15 Les papiers à conserver
- p. 16 suite Papiers à conserver, Carnet Andéen, Horaires Mairie.

Responsable de la publication : Jean-Marc Moglia

Comité de rédaction : Eric Durand, Françoise Germaine, Pascal Groult, José Henri, Jean Le Goff, Maryse Le Goff, Lionel Legrix, Miguel Morenne, Isabelle Tinel.

## **CONSEIL MUNICIPAL du :**

**Vendredi 24 octobre 2008**

Présents :

MM. Jean-Marc MOGLIA, Miguel MORENNE, Pascal GROULT, Eric DURAND, José HENRI, Jean LE GOFF, Eric LENFANT, Jean-Paul MALVOISIN.

Mmes Denise VARD, Corinne ROBBE, Sylvie LEBRET, Isabelle TINEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Françoise GERMAINE à  
Mme Denise VARD.

M. Jacques JOLY à  
Mr Jean-Marc MOGLIA.

Absent excusé :

M. Lionel LEGRIX

Secrétaire de Séance :

Madame Corinne ROBBE.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 : Délibération succession.
- 2 : Délibération pour achat de terrain.
- 3 : Achat de l'ordinateur de la Mairie.
- 4 : Questions diverses.

### **Ouverture :**

La séance a été ouverte, le vendredi 24 octobre 2008 à 20 h 30, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

### **1. Délibération succession.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une Andéenne, demeurant de son vivant 6 rue du Beau Soleil à ANDE, décédée le 26 janvier 2008 à LOUVIERS, a consenti un legs à la Commune, aux termes du testament reçu par Maître QUIGNARD le 12 octobre 2007.

Ce legs d'un montant de 27 900 € environ, à valider au centime près par le Notaire, sera affecté, après règlement des éventuels frais de succession, à des activités non lucratives.

Ce legs est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **2. Délibération pour achat de terrain**

Monsieur le Maire rappelle que la précédente Municipalité avait décidé l'acquisition des terrains appartenant à une société immobilière (Anquetil) après la liquidation de cette dernière.

Il a été fait une proposition de 15 000€ pour l'ensemble des terrains (non constructibles) restants. Cette offre a été acceptée par le Syndic de faillite. Cette dernière transaction lui permettra de solder définitivement le compte de la dite société. Le souhait de la Commune est de reboiser cette ancienne carrière et d'en faire un lieu de promenade pour les habitants.

Le montant de cette transaction est déjà inscrit au budget 2008. Il est souhaité que le nouveau Conseil délibère et donne son aval à cette acquisition. Maître LEGROS, Notaire à Louviers, sera chargé de rédiger l'acte. Les frais seront à la charge de la Commune.

Cette proposition est votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### **3. Achat de l'ordinateur de la Mairie**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est devenu nécessaire de remplacer l'ordinateur et les logiciels de la Mairie.

Trois fournisseurs éventuels ont été consultés :

- La Boutique Informatique
- JVS-MAIRISTEM
- Mondan Informatique.

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le devis de JVS-MAIRISTEM, pour un montant de 2 420.70 € TTC pour le matériel, et de 2 840.50 € TTC pour les logiciels.

### **4. Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une modification dans le projet des travaux de la rue des Mimosas : les noues seront du côté des N° 12 à 20, et non du côté impair.

Pour l'aménagement de la placette au fond de l'impasse, un plan est en cours d'étude.

Concernant la Sente des Murettes à la route de Muids : des contacts sont en cours avec les propriétaires.

Le Conseil Municipal n'émet aucune question particulière pour ces projets.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des fleurs ont été envoyées au nom de la Municipalité pour le décès de Monsieur RECHER. Son épouse a fait parvenir une carte de remerciements.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour le décès de Monsieur MARSOLLET, il est proposé un don de 25 € à l'Association ASCR (la recherche contre le cancer), et un de 25 € à l'Association Nationale des Sauveteurs en Mer de Granville (au lieu de fleurs).

Accord du Conseil Municipal.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier la date de réunion concernant le planning des activités pour 2009 : il est proposé le 10 novembre à la place du 29 octobre.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CASE a octroyé une subvention de 800 € pour l'achat des ordinateurs de l'école.

La CASE alloue à la Commune la somme de 24 001 €, au titre du Fond de Concours.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture a donné son accord pour nous autoriser à commencer les travaux d'acoustique au CAC. La subvention éventuelle serait attribuée sur 2009.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la pose des portes au local du Comité des Fêtes se fera pendant la première quinzaine du mois de Novembre.

- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se renseigner sur le feu tricolore. Messieurs Eric DURAND, Eric LENFANT et Pascal GROULT sont chargés du dossier.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été reçu par la Sté STYL-Environnement. Cette dernière est d'accord pour donner l'accès à une partie de son terrain, et ensuite le céder à la Commune. L'aménagement pour la sécurité des enfants à l'arrêt bus route d'Herqueville se fera en deux temps :

1) Aménager un passage dans la clôture.

2) Fourniture et pose d'un abri bus par l'agglomération.

La pose d'un réverbère à cet endroit sera étudiée.

- Madame Sylvie LEBRET informe qu'un fil de téléphone est décroché rue des Marais. L'information sera transmise à France Télécom.

### **Clôture :**

La séance est levée le vendredi 24 octobre 2008, à 23 h 00.

## **CONSEIL MUNICIPAL du :**

**Vendredi 14 novembre 2008.**

Présents :

MM. Jean-Marc MOGLIA, Lionel LEGRIX, Miguel MORENNE, Pascal GROULT, Eric DURAND, José HENRI, Jean LE GOFF, Jacques JOLY, Eric LENFANT, Jean-Paul MALVOISIN.

Mmes Denise VARD, Corinne ROBBE, Sylvie LEBRET, Françoise GERMAINE, Isabelle TINEL.

Secrétaire de Séance : Madame Denise VARD.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 : PVR Lotissement rue des Prunus.
- 2 : Questions diverses.

### **Ouverture :**

La séance a été ouverte, le vendredi 14 novembre 2008 à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

### **1. PVR Lotissement rue des Prunus.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que pour le lotissement rue des Prunus, le SIEGE nous informe que ce terrain nécessite un renforcement du réseau électrique d'un montant de 24 000 € comprenant une extension de 160 m de longueur.

La décision sera prise lors d'un prochain Conseil Municipal. La tendance est en aérien, avec une prise en charge de 100 % du lotisseur au titre de la PVR

## **2. Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Compagnie d'Assurances GROUPAMA nous a envoyé un chèque de 555.33 € représentant le remboursement de bris de vitres au C.A.C.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à encaisser ce chèque.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'ordinateur de la Mairie est arrivé, il sera installé lundi 17 novembre 2008.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le rendez-vous avec les propriétaires des parcelles utiles à la création d'une sente entre la rue des Prunus et l'école, s'est bien passé. Monsieur UMARK, géomètre, devrait proposer l'acquisition d'une bande de terrain d'environ 4 mètres.

- Concernant l'assainissement, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre a eu lieu, entre les propriétaires du château, la Commune et la CASE (représentée par Monsieur PETIT) pour l'achat d'une petite parcelle de leur terrain afin d'y installer un poste de relèvement.

- Monsieur le Maire demande aux personnes chargées du dossier des travaux d'acoustique du CAC qu'un planning d'intervention soit mis en place.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les nouvelles portes du garage communal, et du local du Comité des Fêtes, ont été posées.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu un petit accrochage sans gravité avec la voiture de la commune.

- Monsieur LE GOFF informe le Conseil Municipal qu'un conseil gratuit a été demandé à un architecte du C.A.U.E pour la réfection de la toiture de l'église. Ce dernier est venu le 13 novembre 2008. Son avis rejoint un peu l'avis de l'Association du Patrimoine c'est-à-dire prévoir une réfection à moyen terme (2 à 3 ans).

- Monsieur LEGRIX informe le Conseil Municipal qu'une réunion de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) s'est tenue avec pour objet (important)

les modifications de statut de l'association. Un élu représentant des communes d'Andé, Herqueville, Saint Pierre du Vauvray, Saint Etienne du Vauvray, Le Vaudreuil, se doit de siéger au bureau. Monsieur LEGRIX a été nommé représentant des communes.

- Monsieur LENFANT informe le Conseil Municipal qu'une flaque d'eau s'est créée devant le chantier de Monsieur DELABARRE. Cette information sera transmise aux services voirie de la CASE, et du Département.

### **Clôture :**

La séance est levée le vendredi 14 novembre 2008, à 20 h 00.

## **CONSEIL MUNICIPAL du :**

**Mardi 16 décembre 2008.**

### **Présents :**

MM. Jean-Marc MOGLIA, Lionel LEGRIX, Miguel MORENNE, Pascal GROULT, Eric DURAND, José HENRI, Jean LE GOFF, Jacques JOLY, Jean-Paul MALVOISIN.

Mmes Denise VARD, Corinne ROBBE, Sylvie LEBRET, Isabelle TINEL.

### **Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Françoise GERMAINE à Denise VARD.  
M. Eric LENFANT à Isabelle TINEL.

Secrétaire de Séance : Mme Denise VARD.

### **ORDRE DU JOUR :**

- 1 : PVR pour des extensions électriques.
- 2 : Bornage pour la sente entre la Mairie et la route de Muids.
- 3 : Décisions Modificatives Budgétaire.
- 4 : Questions diverses.

### **Ouverture :**

La séance a été ouverte, le mardi 16 décembre 2008 à 21 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

### **PVR pour des extensions électriques.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour le lotissement rue des

Prunus, le SIEGE nous informe que ce terrain nécessite un renforcement du réseau électrique d'un montant de 24 000 € comprenant une extension de 160 m de longueur.

Le Conseil Municipal décide que ce renforcement se fera en aérien, avec une prise en charge de 100 % du lotisseur au titre de la PVR.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'extension du réseau électrique d'un montant de 600 € pour une parcelle non constructible située dans le bas de la rue du Moulin.

Le Conseil Municipal décide que cette extension sera prise en charge à 100 % par le propriétaire au titre de la PVR.

### **Bornage pour la sente entre la Mairie et la route de Muïds.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par Monsieur UMARK en vu de l'acquisition d'une bande d'une largeur de trois mètres permettant de rejoindre la route de Muïds et la rue des Murettes, pour un montant de 1239,06 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis présenté par le géomètre, Monsieur UMARK.

### **Décisions Modificatives Budgétaire.**

Monsieur LEGRIX présente les modifications budgétaires suivantes :

#### **Investissements**

N° compte	opération	Nature	Montant	
			Plus	Moins
2112	70	Terrains	3 000	
2188	71	Matériel CAC	1 400	
2183	55	Matériel scolaire	3 500	
21318	72	Travaux CAC	5 580	
21318	99	Ateliers communaux	5 900	
2152	92	voirie	8 100	
21312	59	Travaux école	2 200	
213121	59	Travaux régie école	5 410	
213180	72	Travaux régie C.A.C.	830	
2183	65	Matériel administratif	2 950	
213180	58	Travaux régie Mairie		3 000
21318	73	Travaux église		35 870
		<b>Total</b>	<b>38 870</b>	<b>38 870</b>

#### **Fonctionnement :**

Chap. 011 – compte 61522 : - 1000

Chap. 012 – compte 6218 : + 1000

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces Décisions Modificatives Budgétaire.

#### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la CASE a décidé d'attribuer un fonds de concours de 800 € pour le matériel informatique de l'école.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette subvention.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'établir un avenant, jusqu'à la fin du mois de décembre 2009, à la convention signée avec la CASE concernant la prise en charge des employés municipaux pour l'entretien de la station d'épuration.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet avenant.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général a décidé d'attribuer une subvention de 2 338 € pour les travaux d'acoustique de la cantine scolaire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette subvention.

Madame ROBBE quitte l'assemblée.

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour l'éclairage du C.A.C de 450 €, présenté par la Société ROBBE.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce devis.

Madame ROBBE rejoint l'assemblée.

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de Monsieur COATEVAL Jean-François pour une participation au raid 4L Trophy au Maroc.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui attribuer une subvention de 200 €.

- Monsieur le Maire informe que Monsieur Eric DURAND est chargé du dossier de remplacement des feux tricolores.

- Monsieur le Maire propose de supprimer la haie contre le mur du cimetière côté château, ce qui permettrait d'ajouter des emplacements.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Clôture :

La séance est levée le mardi 16 décembre 2008, à 00 h 00.

## **CONSEIL MUNICIPAL du**

**Vendredi 20 février 2009.**

Présents :

MM. Jean-Marc MOGLIA, Lionel LEGRIX, Miguel MORENNE, Pascal GROULT, Eric DURAND, José HENRI, Jean LE GOFF, Jacques JOLY, Eric LENFANT.

Mmes Denise VARD, Françoise GERMAINE.

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Corinne ROBBE à Jean-Marc MOGLIA ; Mme Sylvie LEBRET à Jean LE GOFF.

M. Jean-Paul MALVOISIN à José HENRI.

Absente excusée : Mme Isabelle TINEL.

Secrétaire de Séance : Monsieur Miguel MORENNE.

### ORDRE DU JOUR :

➤ 1 : Travaux école maternelle.

➤ 2 : Point sur les feux tricolores.

➤ 3: Questions diverses.

**Ouverture** : La séance a été ouverte, le vendredi 20 février 2009 à 21 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, Maire.

### **Travaux école maternelle.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la liste des entreprises ayant répondu. Après une analyse technique des offres, et lors de la réunion avec l'architecte (16/02/09), il a été demandé aux entreprises de procéder à des ajustements, soit techniques, soit commerciaux.

Monsieur le Maire a remis une synthèse aux conseillers (les prix sont en HT) :

- Lot 1, Maçonnerie : 28 021,40 € + 1 option de 5 600 €, pour les bungalows pour la classe.
- Lot 2, Charpente : 29 148,11 €.
- Lot 3, Menuiseries extérieures : 15 950 €.
- Lot 4, Menuiseries intérieures : 22 677,40 € + 1 option de 660,10 € (non retenue).
- Lot 5, Electricité : 14 458 € + 1 option de 1 250 €, pour le transfert du tableau électrique.
- Lot 6, Plomberie : 9 910,93 €.
- Lot 7, Revêtement de sols : 6 300 € + 1 option de 2 750 €, pour le remplacement du sol.
- Lot 8, Peinture : pour 12 400 € + 1 option de 40 € (non retenue).
- Lot 9, Clôture : 2 167,26 €.

Nb (options des lots 4 et 8) : Pour des raisons de sécurité, il y aura une porte entre la Mairie et la nouvelle salle de repos, avec un rattrapage de niveau à réaliser, par un escalier. La décision sera prise en cours de chantier, et le travail pourrait être fait par la Commune.

### Récapitulatif :

- Total des offres avec options retenues : 150 633,10 €.
- Maitrise d'œuvre : 19 496,25 €.

- Contrôleurs SPS (obligatoire)  
: 1 516,00 €.
- Contrôleurs Techniques (obligatoire)  
: 3 680,00 €.
- **TOTAL DES OPERATIONS**  
: **175 325,35 €HT**  
(soit **209 689,12 €TTC**).

La commune pourra bénéficier du remboursement anticipé de la TVA  
Les bungalows seront installés sur le parking du C.A.C., la rentrée sera faite dans les nouveaux locaux.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'accomplissement de ces travaux.

### Point sur les feux tricolores.

Monsieur Eric DURAND expose au Conseil Municipal que le problème vient de l'armoire électrique et des feux (Rue des Ecoles et Rue des Glycines). En janvier une réunion a eu lieu avec la CASE et le Conseil Général : la Commune pourrait bénéficier de Fonds de Concours.

Il faudra envisager un remplacement, de l'installation : coût 42 800 € HT environ.

Mais une décision doit être prise rapidement pour des travaux à court terme (devis : 3 664 €).

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le devis présenté.

Remarque : Le problème du stationnement de véhicules aux abords du carrefour et des feux est à nouveau soulevé. Le Conseil regrette l'incivilité et le manque de responsabilités de certains automobilistes. L'attention de la Gendarmerie sera à nouveau sollicitée, pour intervenir.

### Questions diverses

- a) Isolation phonique du C.A.C :
- Monsieur Jacques Joly présente les devis pour poursuivre l'isolation phonique du C.A.C.
- Coût total des travaux : 11 454,64 €.  
Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, les travaux et la demande de subvention.

- b) Voirie Rue des Mimosas (du N 8 au N°20) :

Le plan des travaux à réaliser a été validé. Le coût est d'environ 20.000 €. Un complément pourrait être réalisé pour traiter les eaux pluviales au niveau des N°19 et 21.

- c) Sente piétonne vers Les Courtains :

Les plans du projet sont en cours d'étude. Afin d'avoir une vue d'ensemble, et de permettre le cheminement des piétons jusqu'à l'école, le paysagiste intègre dans sa réflexion l'aménagement de la place du CAC.

- d) Fonctionnement du Centre de Loisirs :

Le groupe de travail est en relation avec la CAF pour analyser le fonctionnement du Centre, et les besoins actuels des familles ayant des enfants d'âge scolaire.

Parmi les thèmes de réflexion, il y a la possibilité de prendre les inscriptions pour une semaine complète. Mais le fonctionnement du Centre serait remis en question s'il n'y a pas suffisamment de participants.

- e) Aménagement du Bord de Seine à St PIERRE :

L'idée était de créer une structure intercommunale de Connelles à Vironvay. L'estimation du coût est de 65.000 €. Andé soutiendra St Pierre pour l'étude de son projet auprès de la CASE, mais ne s'engage pas financièrement.

- f) Travaux sur la toiture de l'Eglise :

CURSUS est venu refaire une visite de l'Eglise pour chiffrer les travaux de réfection de toute la toiture ainsi que les joints des murs extérieurs. Une estimation nous parviendra prochainement. Le dossier pourrait aboutir courant 2010, pour des travaux en 2011.

Le Conseil note avec satisfaction l'intérêt porté par tous à ce dossier.

- g) Information par la Maison de l'Emploi :

Le 18 février, une réunion d'information, a été organisée en Mairie par Denise VARD et la Maison de l'Emploi de Louviers. 14 personnes ont participé à cette rencontre.

- h) Visite de la commission sécurité des Pompiers :

Le 16 février, une visite de la commission sécurité s'est tenue à l'Ecole.

### **Clôture :**

La séance est levée à 23 h 30.

## **COMMISSION TRAVAUX**

Sur proposition de la commission travaux, le Conseil Municipal a chargé la Société ABRISOL de réaliser, fin Décembre dernier, une partie de **l'isolation phonique du C.A.C.**

Cette première tranche de travaux comprenant le hall d'entrée, les circulations et deux salles, était destinée à tester l'efficacité du matériel proposé par cette Société, tant sur le plan acoustique qu'esthétique et pratique.

Aux dires des Scolaires, Elèves, Enseignants et Personnel de service, qui déjeunent dans ces salles, cette réalisation s'avère très satisfaisante. Elle présente également un réel progrès pour les associations utilisatrices.

Dans ces conditions le Conseil Municipal a donné son accord à la commission pour la réalisation, au cours du premier semestre, d'une deuxième tranche de travaux qui permettra l'équipement de la totalité des salles du C.A.C.

## **Agrandissement de L'Ecole Maternelle**

Le projet d'agrandissement de l'école Maternelle comprend : la réhabilitation complète de la première classe, la création de nouveaux sanitaires, l'abaissement du

plafond de l'ancienne classe et la création d'un nouveau plancher, la transformation de l'actuel « dortoir » en nouvelle salle de classe, et enfin la création d'une « salle de repos de jour » au premier étage.

Le coût total de ce projet est de 175.825,35 € HT. Le chantier est réparti en 9 lots :

- Maçonnerie, Charpente, Menuiseries extérieures, Menuiseries intérieures, Electricité, Plomberie, Revêtement de sols, Peinture, Clôtures.

Comme pour le dernier agrandissement de l'école primaire, le cabinet d'architecture qui a fait les plans et qui réalise le chantier est : Christian Manière.

Après les dernières formalités, les travaux vont commencer et devront être terminés en juillet (ou août).

Pour faciliter le chantier, permettre la réalisation des travaux dans de meilleures conditions, tout en assurant le moins de gêne possible dans le fonctionnement de l'Ecole, il a été décidé d'utiliser des locaux provisoires. Il s'agit de bungalows, en location, prévus pour accueillir une classe maternelle qui seront installés sur le parking près du CAC.

## **Sécurisation des feux**

Suite à de nombreux dysfonctionnements des feux tricolores Route Nationale, différentes entreprises ont été contactées pour effectuer un diagnostic.

Les établissements LESENS ont été retenus pour procéder aux travaux de remise en état.

Elle procédera au remplacement des deux mâts de feux, rue des écoles et rue des glycines, ainsi qu'à une remise en état partielle de l'armoire de commande.

Le coût de ces travaux sera de 3.664,54 € TTC.

## **LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT...**

Tout un chacun a constaté que d'importants travaux ont commencé simultanément sur Andé, Herqueville et St Pierre du Vauvray.



Ces travaux doivent permettre le raccordement de notre commune à la Station d'Épuration (STEP) de Léry, dont la mise en route est prévue pour le début du mois de Juin 2009.



Le planning est très ambitieux, puisqu'il s'agit de connecter les derniers tronçons dans un temps record :

Les travaux commencés à Andé le 23 février se termineront le 20 mai 2009 !

Ainsi, dès l'achèvement des travaux, la STEP accueillera les effluents de toutes les habitations connectées au réseau d'assainissement collectif.

### ...ET POUR LA CIRCULATION...

Chacun comprendra la nécessité de la mise en œuvre de « déviations » ou d'« alternat » afin de permettre aux entreprises de travailler dans de bonnes conditions de sécurité pour les engins et le personnel de chantier, ainsi que pour les riverains.

En tout état de cause, la traversée de notre commune ne sera jamais « bloquée ».

En effet, les dispositifs mis en place s'adaptent à la réalité du terrain. Et le soir, ou durant le week-end, la circulation sera ouverte. Il conviendra néanmoins de rester très prudent aux abords du chantier.

Renseignements : Mairie d'Andé ou directement le chef de chantier de l'entreprise SADE, à ANDÉ, ou le service assainissement de la CASE.

### Renforcement de Réseau

Lors du Conseil Municipal du 8 juillet 2008 (Bulletin octobre 2008) celui-ci avait décidé le report du renforcement de réseau Route d'Herqueville par le S.I.E.G.E. en prévision des travaux d'assainissement de la C.A.S.E.

Néanmoins, une partie de ces travaux a pu être réalisée en ce début d'année. Notamment, la mise en place d'un

transformateur en remplacement de l'existant.

En juin, lorsque la C.A.S.E. aura terminé le chantier d'assainissement, l'ancien transformateur sera démolé. Le nouveau, de bien plus belle allure, sera raccordé au réseau



### Emploi & Formation

Le 18 février, le CCAS a organisé une réunion destinée aux demandeurs d'emploi en présence de Madame Mathious, de la Maison de l'Emploi et de la Formation qui est venue informer les gens du fonctionnement de cette dernière sur notre territoire.

Monsieur Moglia, Mesdames Vard et Germaine étaient également présents.


14 personnes assistaient et avaient l'air intéressé, à savoir la coordination pour les recherches d'emploi, les stages, etc.

Madame Mathious expliquait également qu'elle organisait des visites dans les entreprises, afin de faire connaître leur activité aux personnes en recherche d'emploi. Madame Mathious a reçu individuellement quelques personnes qui souhaitaient de plus amples renseignements.

Des documentations ont été distribuées. Ces mêmes documentations peuvent être retirées en Mairie, elles sont à votre disposition.

**Maison de l'Emploi et de la Formation  
Place de la République**

**27400 - Louviers**

 **02 32 50 21 88**

## INFO ÉNERGIE

Dans le bulletin municipal d'octobre 2008, nous vous informions que les résultats de la thermographie aérienne réalisée à la demande des élus de la C.A.S.E étaient disponibles en mairie.

Cette étude permet de mesurer les déperditions de chaleur qui ont lieu au niveau des toits de nos maisons.

Cette indication des pertes thermiques permet d'envisager des solutions : amélioration de l'isolation, et/ou de l'utilisation du chauffage.

### Le saviez-vous ?

Contrairement aux idées reçues, 50% de la consommation d'énergie et des émissions de CO<sub>2</sub>, en France, sont le fait des ménages.

En conséquence,

- Si nous consommons moins d'énergie, nous ferons des économies significatives,
- En devenant dès à présent des acteurs du Développement Durable, nous contribuons à assurer l'avenir de nos enfants dans un monde plus sain.

Certains d'entre vous ont déjà contacté l'association **Eure Solaire**, pour obtenir un diagnostic énergétique gratuit ; d'autres ne l'ont pas encore fait, préférant attendre la fin de l'hiver -qui fut cette année-, il est vrai, particulièrement « rigoureux » !

Pour vous permettre d'obtenir des informations objectives sur la maîtrise d'énergie, nous vous invitons donc à prendre contact avec EURE SOLAIRE.:

## Commission Fleurissement

Des odeurs, des couleurs, voici venu le temps des fleurs dans notre commune ...

Grâce à notre équipe d'employés communaux qui a veillé à la bonne mise en place de nos divers "oignons", la magie s'opère et voici que pointent les premiers

crocus, tulipes, jonquilles, en attendant narcisses et autres bulbes ...

Nous espérons voir des massifs agréablement ornés, et surtout intacts, priant pour qu'ils ne prennent pas le même chemin que nos décorations de Noël qui ont été détériorées... cela serait vraiment dommage !

A chaque printemps, les fleurs nous témoignent leur gratitude et s'épanouissent dans toute leur beauté pour le plaisir des yeux et la joie de tous.



## Les Crétis

Association des Copropriétaires

Le 21 février 2009, l'assemblée générale des copropriétaires s'est tenue à la Mairie d'Andé, en présence de Monsieur le Maire.

Tous les propriétaires de la résidence étaient présents ou représentés.

Le Bureau, présidé par Monsieur Gérard DENIEL, tient à remercier toutes les personnes présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire, ainsi que Monsieur le Maire pour le soutien apporté à l'association depuis de nombreuses années.

La trésorière est Mlle Sophie Cavé, la secrétaire est Mme Jeannette Malvoisin.

Après communication de l'attestation du Commissaire aux Comptes (M. Moglia), les comptes de l'année 2008, et le rapport d'activité ont été approuvés à l'unanimité. Le quitus pour 2008 a été donné au Bureau, également à l'unanimité.

Le projet de Budget 2009, a lui aussi été approuvé à l'unanimité.

Principaux travaux et décisions adoptées :

- Un panneau « 20 km/h » (fourni par la Mairie) a été posé à l'entrée de la Résidence par M. Chavès.

- L'entretien des espaces Verts communs, et de la voirie privée, est assuré par les membres de l'Association. Les fournitures sont achetées par l'Association. Pour les travaux plus importants, il est fait appel à des entreprises locales.
- Pour limiter les dégradations de la voirie, une barrière sera posée à l'entrée (du côté du Chemin des Crétis) mais le passage des piétons restera libre.
- 6 places de parking seront créées à l'intérieur de la Résidence (adopté par 10 voix « pour », et 7 « contre »).
- Collecte des Poubelles : afin de préserver la route interne des dégâts provoqués principalement par les camions, il a été proposé d'effectuer le ramassage des poubelles aux entrées de la Résidence. Cette proposition a été rejetée (par 5 voix « pour », et 12 « contre »).
- Assainissement : Dans le cadre des travaux en cours, Les Crétis seront raccordés à la Station de Léry, et la station « privée » sera supprimée. Par sécurité, la station des Crétis sera nettoyée et comblée. Le Bureau remercie M. Moglia d'avoir réussi à faire intégrer Les Crétis dans cette première tranche de raccordement.
- Lorsque le branchement à l'assainissement sera terminé, l'Association ne devrait plus conserver qu'un seul objet : la voirie interne.

Pour terminer, l'Association invite ses membres à s'investir pour savoir économiser l'eau, et à faire profiter l'entourage de leurs « astuces ».

Enfin, l'Association adresse une pensée à Mme Martine Brument, qui est maintenant absente pour raison de santé. Madame Brument a présidé, avec efficacité, l'Association à ses débuts (de 1987 à 1995).

## A la une le Commerce de proximité

Aucun habitant de la commune ne niera le fait de l'utilité du commerce de Dominique Dandre où non seulement on trouve de quoi être dépanné mais aussi avec ses

nouveautés de quoi être sérieusement ravitaillé.

D'un simple dépôt de denrées de consommation courante, elle a su transformer son commerce en mini superette. Entre autres,

Il vous est offert un rayon "produits frais" (charcuterie, boucherie, crèmerie) ; une vitrine réfrigérée pour la pâtisserie ; une machine à trancher (dernier cri) pour la charcuterie, sans compter la rôtisserie du week-end. En plus on y trouve également des "cadeaux naissance" (petits ensembles pour bébé) et pour les intellectuels, un rayon journaux et magazines très bien achalandé.

*Besoin de liquidités ?* Le Point Vert du Crédit Agricole est disponible. N'oublions pas la bouteille de gaz qui fait exprès d'être vide le dimanche matin !

La livraison à domicile est également disponible sur demande.

Histoire d'avoir l'œil sur tout, le commerce est équipé d'une vidéo surveillance.



Afin d'améliorer sa prestation, Dominique change d'enseigne début avril, tout en restant dans le même groupe. De "Viveco", son commerce s'appellera "Panier

Sympa". Ceci lui permettra d'apporter à sa clientèle des avantages publicitaires et promotionnels.

Coté bar, Dominique est épaulée par deux collaboratrices qui ont fort à faire.

Il y a non seulement le comptoir mais aussi le tabac et la Française des Jeux. Le bar possède également une salle de jeux avec baby-foot, flipper, billard et jeu de fléchettes.

*Encore plus me direz-vous ?* Le développement de photos instantanées peut être réalisé sur place et deux chambres d'hébergement sont aussi disponibles pour les gens de passage dans la commune.

Dominique participe à la vie locale par sa présence aux manifestations des associations du village.

Le commerce est ouvert 7j/7 et fermé 2 après-midi par semaine, le mercredi (mardi à partir de début avril) et le dimanche.

☎ : 02 32 59 91 07.



## L'École

Vendredi 20 février, quatre cent treize élèves de la grande section de la maternelle au CM2, étaient réunis sur le stade d'Herqueville pour participer au **cross de l'Union Sportive de l'enseignement public** d'Andé, Herqueville, Saint-Pierre du Vauvray, Saint-Etienne du Vauvray et Le Vaudreuil.

Par tradition, le cross met un terme à la première moitié de l'année scolaire. L'effort demandé évolue en fonction de l'âge des participants et va de 400 m pour les maternelles, à 1300 m pour les CM2.



En tête de la course, les enseignants donnaient le rythme et à l'arrivée, les coureurs étaient accueillis chaleureusement.

Des médailles récompensaient les trois premiers de chaque course.

Le palmarès par section :

Grandes sections Filles, 1ère Guilbert K., 2ème Mairesse E., 3ème Valet L. Grandes sections Garçons, 2ème Dupuis N., 3ème Boulnois S. CP Garçons, 2ème Carrière E. CE1 Filles, 1ère Gérault L. CE1 Garçons, 2ème Guillemont M. CE2 Filles, 2ème Simon M. CE2 Garçons, 1er Simon J., 2ème Fournier J. CM1 Garçons, 3ème Leduc K.

Cette manifestation sportive était organisée par Jean-François Le Guennou et Thierry Damance, conseillers pédagogiques, et en présence d'élus des communes participantes.



## Comité des fêtes

Après notre assemblée générale du samedi 22 novembre 2008, nous avons élu les membres de notre bureau, soit :

Président d'honneur	Jean-Marc MOGLIA
Présidente	Jacqueline LENFANT
Vice Président	Pascal GROULT
Vice Présidente	Edith LASALLE
Trésorière	Françoise GERMAINE
Trésorière adjointe	Patricia PICOS
Secrétaire	Virginie CROUIN
Secrétaire adjointe	Maryse LE GOFF

Les membres : Henriette MARTINAGE, Serge et Josette DEVÉ.

ÿÿÿ

Le dimanche 18 janvier, nous avons préparé **la Galette des Rois** pour nos aînés. Très, très bonne ambiance, beau spectacle et bonne galette ! Pour l'année, le roi des rois est Mr Michel Capron, et la reine des reines Mme Marie Bocage.

Dimanche 1er mars 2009 - s'est déroulé notre **Grand Loto** avec de nombreux lots dès 13 heures, au C.A.C. 300 participants se sont jetés sur les cartons de loto ! Quelle ambiance ! Et nous ne vous racontons pas le nombre de sandwiches et de gâteaux engloutis ! Ce fut vraiment un bon moment !

Le 28 mars, ce sera le Bal du printemps avec Sévy Golden et Rosita et ses danseuses. **Soirée Paëlla** dès 20 h, au C.A.C. 25 € la place et demi tarif pour les enfants. Réservation au 02 32 59 91 50. Nous vous attendons nombreux.

Ensuite ce sera :

- la Fête du village le samedi 9 mai
- le Marché Fermier le dimanche 10 mai.

Et enfin le 31 mai et le 1er juin, organisation de la Foire à tout.

Contact : **Jacqueline LENFANT**

☎ 02 32 59 91 50



AMICALE  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS

Suite à notre assemblée générale du 3 janvier, notre bureau est ainsi constitué :

Président d'honneur	MOGLIA Jean-Marc
Président	COATEVAL Maurice
Vice Président	LEFEBVRE Gilbert
Vice Présidente	LE GOFF Maryse
Trésorière	LEFEBVRE Monique
Trésorier adjoint	ORSINI Michel
Secrétaire	LE GOFF Maryse
Secrétaire adjointe	DEMANGE Yvette

Les membres :

- Mmes et Mrs : BEGUE Thérèse, BERTIN Denise, DUFEUILLE Claude, DUFEUILLE François, DEBRIX Pierre, MARTINAGE Henriette, ORSINI Jeannine, SURY Monique, ZYLA Gaétane.

Dimanche 25 janvier, nous sommes allés à Saint Marcel pour du théâtre lyrique "La Route Fleurie", c'était un très beau spectacle.

Mercredi 25 février, un concours de Belote et Dominos s'est déroulé au C.A.C. Toujours beaucoup de joueurs et un très bon repas a été servi.

Dimanche 8 mars - repas pour la Fête des Grand-mères, au C.A.C. 78 adhérents étaient au rendez-vous ! Au menu : charcuterie et cochon grillé. Puis, animation et danses pour faciliter la digestion.

Judi 11 juin - sortie gratuite à Bagnoles de l'Orne, journée publicitaire.

Dimanche 28 juin - repas de la Fête des Mères.

Depuis le début de l'année, reprise tous les mardis, de 14h30 à 17h30 de la section "**Jeux & Activités du Mardi**", au C.A.C. Gratuit et Ouvert à tous les adhérents. Venez rejoindre cette activité, pour jouer, tricoter, ou simplement passer un moment et se retrouver entre amis.

Notre prochaine **assemblée générale** se déroulera **Samedi 25 Avril 2009** à 10 h au C.A.C. soit comme tous les ans, le dernier samedi du mois d'avril.

Cette assemblée sera précédée d'un dépôt de gerbe pour la journée des déportés.

Le 8 mai, ce sera une commémoration suivie d'un repas au C.A.C.

Et bien sûr, nous participerons au Marché fermier et à la Foire à tout.



Cérémonie du 5 décembre 2008  
- les porte-drapeaux -



Le Président Louis Gamblin  
et certains de ses membres

Contact : **Maurice COATEVAL**  
☎ 02 32 59 95 36

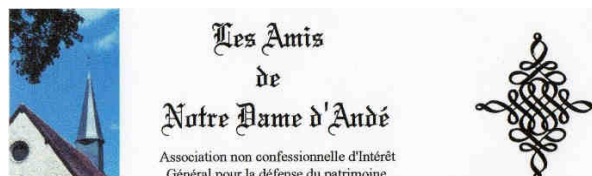
Contact : **Louis GAMBLIN**  
☎ 02 32 59 91 61







**SOCIÉTÉ DE  
CHASSE  
D'ANDÉ**



**Les Amis  
de  
Notre Dame d'Andé**  
Association non confessionnelle d'Intérêt  
Général pour la défense du patrimoine

Notre bureau est ainsi composé :

Président	Jean-Luc ROBBE
Vice Président	Eric LENFANT
Trésorier	Claude SAMA
Secrétaire	Corinne ROBBE

Membres : Laurent RENAULT, Mathieu LEBRET, Michel HANGOUET, Xavier BENARD, Alain BRILLET.

Une bonne saison de chasse 2008-2009 se termine.

Mise au point : Nous continuerons à donner à manger à la faune sauvage en déversant des soi-disant détritrus ! ... qui ne sont en fait que des graines de céréales très appréciées par nos animaux sauvages

Une explication vaut mieux qu'un long discours. Nous rappelons que nous sommes prêts à aider les personnes avides de renseignements sur la chasse.




Ce panneau "**Réserve de Chasse**" signifie que la chasse est interdite dans cette zone.

Ces panneaux sont posés par les chasseurs, pour protéger les animaux qui y vivent !

Le **2ème Loto de l'Amicale** s'est déroulé le 7 février - 300 participants se sont retrouvés dans une très bonne ambiance. Mme Renault de Pitres et Mme Debouclon de Muids font partie des gagnants des gros lots. Une bonne soirée à reprogrammer.

La Fédération de Chasse de l'Eure a organisé un **comptage de gibier**, le dimanche 15 mars, au matin. Toutes les personnes intéressées par les activités de l'Amicale peuvent prendre contact avec le Président.

Contact : **Jean-Luc ROBBE**

 02 32 59 30 26

Dans la précédente édition de ce journal, nous vous avons parlé de notre deuxième statue trouvée dans le grenier de l'église.


Nous sommes peinés de vous confirmer aujourd'hui que sa restauration ne pourra se faire, car la statue est vraiment trop endommagée. Mais qui sait ? Peut-être plus tard !

Nous avons commandé à Monsieur LANDAIS, notre peintre, la restauration de 4 nouvelles litres seigneuriales. Nous pensons qu'ainsi, vous pourrez les admirer lors d'une prochaine porte ouverte.

Samedi 7 mars, avait lieu notre **Assemblée Générale**. Il n'y avait pas foule, mais les sujets traités étaient très intéressants et le public a bien participé.

Notre **Concert en l'église d'Andé** du dimanche 22 mars s'est bien déroulé. L'église était comble pour écouter des ensembles de flûtes à bec et vocaux. C'était super avec des petits dont c'était le 1er ou 2ème concert !

Contact : **Jeannette MALVOISIN**

 02 32 59 69 55

### Les papiers à conserver de 1 à 3 ans

#### A conserver 1 an

- Facture de téléphone, de ramonage, de déménagement
- Notes de frais, d'hôtels ou de restaurants
- Récépissés des envois en recommandés.

#### A conserver 2 ans

- Factures d'eau
- Quittances de primes d'assurance (hors assurance-vie)
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Remboursements de la sécurité sociale
- Doubles des lettres recommandées
- Contrats d'assurances et avis de réception de résiliation des contrats.

### A conserver 3 ans

- Redevance télévision
- Justificatifs d'impôts sur le revenu (conserver jusqu'au 31 décembre 2011 pour les impôts réglés en 2008)
- Justificatifs du paiement des cotisations de sécurité sociale et de retraite (pour les artisans et les commerçants).

### Et ceux à conserver entre 5 ans et toute la vie

#### A conserver 5 ans

- Facture d'électricité et de gaz
- Justificatifs de paiement des salaires (employés de maison), des rentes viagères, des pensions alimentaires
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance vie
- Baux résiliés, états des lieux et quittance de loyer.

#### A conserver 10 ans

- Talons de chèques
- Relevés de comptes bancaires ou postaux
- Bordereaux de versements en liquide, ordres de virements.

#### A conserver 30 ans

- Factures des entrepreneurs et des constructeurs
- Permis de construire
- Dossiers de remboursements de sinistres
- Reconnaissances de dettes entre particuliers
- Frais de séjour en hôpital
- Relevés des charges de copropriété
- Procès verbaux des assemblées générales.

#### A conserver à vie

- Livret de famille
- Contrat de mariage
- Jugement de divorce
- Actes de reconnaissance d'enfants naturels
- Donations
- Livret militaire
- Certificats et contrats de travail
- Bulletins de salaires
- Relevés des points de retraite
- Bulletins d'allocations chômage
- Titres de pensions civiles et militaires
- Actes de propriété et actes notariés
- Carnet de santé
- Dossiers médicaux (radios, examens, etc...)
- Diplômes.

## Carnet Andéen

### *Naissance*

Gabriel, Marc, Sébastien, Didier PAUL  
le 3 novembre 2008

Maël, Kellyg LEON  
le 10 novembre 2008

Philomène, Charlotte, Blanche PUSSET  
le 11 novembre 2008

Orlane, Anita, Myriam SCHEPENS  
le 3 décembre 2008

Romane, Camille, Amélie DAUSTER,  
le 3 février 2009

Chiara, Marie BONFANTI,  
le 22 février 2009

Jouvahn SAMA  
Le 11 mars

### *Mariage*

Mostafa TALHA & Hayat JEMMAT  
le 8 novembre 2008

### *Décès*

Claude, Henri, Marcel BARON  
le 14 novembre 2008

Paule, Raymonde, Yvonne BUCKET  
le 7 décembre 2008

René, Arthur GROULT  
le 26 janvier 2009

Solange, Olga CULERRIER  
le 8 février 2009

Marie-Louise, Odette LANGLOIS  
le 9 février 2009

Catherine, Antoinette LEMOINE  
le 16 février 2009

### HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

#### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

De 16h00 à 18h00 :  
- les lundis, mardis, jeudis et vendredis

De 10h00 à 12h00 :  
- le samedi

Fermé le mercredi.

Tél. 02 32 59 91 48  
Fax. 02 32 59 48 66

Site : [www.ande.fr](http://www.ande.fr)